

# PROGRAMME CONNEXIONS

## APPEL À CANDIDATURE 2019

Le programme « CONNEXIONS » offre aux artistes d'Afrique de l'Ouest, une opportunité de développer leurs capacités artistiques et ce, à travers une formation théorique et pratique, grâce à un stage de création théâtrale ainsi qu'une mise en réseau en Belgique et en France.

La participation est ouverte aux comédiens, dramaturges et ou metteurs en scènes francophones (hommes et femmes) des pays d'Afrique de l'Ouest exclusivement : Bénin, Burkina Faso, Niger, Togo, Côte d'Ivoire, Mali, Guinée, Sénégal.

### PRESENTATION DU CONCOURS

Le programme « CONNEXIONS » propose à 8 artistes (4 femmes, 4 hommes) un espace de recherche et d'expérimentations, afin que chacun puisse s'exprimer, se découvrir, se tester et se surprendre. Il offre des compétences, des opportunités d'échanges, des moyens techniques et logistiques.

Le but visé est de faire découvrir au public ces 8 jeunes artistes. Deux parmi eux seront ensuite sélectionnés pour être accompagnés professionnellement pendant trois années : ils auront l'opportunité d'accéder à une résidence artistique dans cinq centres culturels partenaires en Belgique et à La Chartreuse – Centre national des écritures du spectacle à Villeneuve-lez-Avignon (France)

Cet accompagnement s'articule autour de quatre axes importants : formation, stage de création, diffusion et mise en réseau.

Le concours est organisé par :

- Le Centre Culturel de Rencontre International John Smith du Bénin en préfiguration,
- La Compagnie du HAZART ASBL (Belgique)
- Le Théâtre Nougloi (Bénin)
- avec l'appui financier de Wallonie Bruxelles International, du Fonds des Arts et de la Culture du Bénin, de la Ville de Saint-Hubert en Belgique.
- En partenariat avec La Chartreuse (Centre National des Ecritures du Spectacle à Villeneuve-lez-Avignon France).

## Article 1 – Participation au concours

La participation au concours est ouverte aux comédiens, dramaturges et ou metteurs en scène, hommes et femmes, âgés de 40 ans au plus.

Chaque candidat doit s'engager à suivre au Bénin une formation sur 30 jours, prévue entre le 20 mai et le 20 juin 2019.

## Article 2 – Contenu de la formation

### *Enseignements théoriques*

- Introduction générale au théâtre,
- Ecriture dramatique,
- Aperçus sur le texte théâtral africain et occidental
- Esthétique des arts vivants
- Politique et administration culturelles
- Communication
- Relations aux publics-populations
- Séminaire de réflexion sur les relations à tisser entre acteurs culturels, collectivités locales et entreprises privées.

### *Ateliers artistiques*

- Technique de la scène
- Expression théâtrale
- Corps espace mouvement éclairage et son
- Scénographie

## Article 3 – Formes à respecter, date limite d'envoi

Les participants au concours doivent déposer un dossier complet. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

La date limite d'envoi des candidatures pour la première édition est le **22 avril 2019 à 18h00 (GMT +1)** à [nougloitheatre@yahoo.fr](mailto:nougloitheatre@yahoo.fr)

La bonne réception de la candidature et son inscription seront validées par une réponse par mail de l'organisation.

Pour toute question, merci de vous adresser par mail à [nougloitheatre@yahoo.fr](mailto:nougloitheatre@yahoo.fr) avant le 15 avril 2019

### *Contenu du dossier*

- Une biographie de l'artiste avec ses coordonnées complètes (nom, adresse, contact, etc.)

- Une lettre de motivation avec la confirmation formelle qu'il s'engage à suivre la formation de 30 jours entre mai et juin ainsi qu'un stage de création d'un mois entre septembre et octobre.
- Un résumé du projet de création théâtrale en cours, avec une note sur ses développements ultérieurs (3 pages maximum)
- Un CV artistique détaillé.

*Les prérequis à l'entrée en formation*

- Une expérience probante dans le domaine de la création artistique (au moins 5 ans d'expérience professionnelle)
- La maîtrise de la langue française parlée et écrite.

### Article 5 – Sélection

Le jury de sélection notera les candidatures, en fonction de ses compétences et de sa propre sensibilité.

### Article 6 – Décisions du jury de sélection

Les décisions du jury de sélection sont sans appel, les délibérations sont confidentielles, aucun commentaire ne sera transmis aux candidats.

### Article 7 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement. Les candidats sont appelés à inscrire dans leur lettre de motivation la formule ci-après :

*« Je reconnais avoir lu et accepté les conditions fixées dans le règlement de ce concours »*

*Partenaires de diffusion de cet appel à candidatures :*

BENINCREA.NET // DEKARTCOM.NET\_ // BENINCULTURES.COM\_ // GUINEE7.COM  
 //AWALEAFRIKI.COM\_ // JAIMELACULTURE.OVERBLOG.COM // INSTITUT FRANÇAIS  
 L'ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE // LE CENTRE NATIONAL DES  
 ECRITURES DU SPECTACLE LA CHARTREUSE // FESTIVAL LES FRANCOPHONIES EN  
 LIMOUSIN

**Date limite : 22 avril 2019**

